



**Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'Organisation québécoise des personnes atteintes du cancer tenue lundi, le 13 juin 2023 à 19 h 00 dans les locaux de l'OQPAC.**

Membres présent(e)s

**Mesdames**

Jocelyne Angers  
France Beurdy  
Monique Buits  
Marie Dorion  
Danielle Kérouack  
Louise Maheux  
Guylaine Vallée

**Messieurs**

Paul Crête  
Simon Girard  
Simon Lavoie  
Michel Létourneau  
Yvon Maheux  
Noël Mercier  
Normand Pelletier

Est aussi présent

- Monsieur Francis Lemieux, directeur général

T: (418) 529-1425  
[info@oqpac.com](mailto:info@oqpac.com)

1575, 3<sup>e</sup> avenue  
Québec (Québec)  
G1L 2Y4

## **1. Mot de bienvenue**

Monsieur Simon Girard, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres présents et aux invitées.

Il explique la nature particulière de cette assemblée extraordinaire des membres. Monsieur Girard explique que cette rencontre a pour objectif de procéder à la révision des règlements généraux de la corporation. La dernière mise à jour remonte à 2017 et des événements, comme la récente pandémie, nous ont fait prendre conscience que l'OQPAC doit avoir de la flexibilité pour mener à bien les affaires de l'organisation.

Monsieur Girard exprime sa gratitude envers le comité de gouvernance qui a travaillé fort sur ce projet depuis décembre dernier. Il remercie Michel Létourneau, Normand Pelletier, Diane Gardner et Christiane Barde pour leur généreuse contribution.

## **2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un secrétaire d'assemblée**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu unanimement de désigner Simon Girard, président d'assemblée, et Normand Pelletier, secrétaire d'assemblée.

## **3. Ouverture de l'assemblée**

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 19 h 05.

## **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Ouverture de l'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Amendements aux règlements généraux
  - 5.1 Résumé du projet d'amendement
  - 5.2 Dispense d'étude article par article de la proposition
  - 5.3 Adoption des règlements généraux
6. Levée de la rencontre

## **7 Adoption des règlements généraux**

### **7.1 Résumé du projet d'amendements**

Monsieur Normand Pelletier présente les grandes lignes du projet d'amendements des règlements généraux.

Le comité de gouvernance a étudié les anciennes dispositions et a proposé des amendements qui ont été adoptés par le conseil d'administration. La dernière et ultime étape sera l'adoption des amendements lors de la prochaine assemblée générale des membres.

Les membres ont accès aux propositions d'amendements. Le présent document est donc un résumé des différentes mesures qui seront proposées lors de l'assemblée générale de juin 2023. Un avis de convocation sera envoyé aux membres à cet effet.

## **RESUME DES PRINCIPAUX AMENDEMENTS PROPOSES**

### **Catégories de membres**

Précisions apportées aux 3 catégories de membres

- Membre actif
- Membre sympathisant
- Membre honoraire

### **Droit des membres**

Précisions apportées aux droits des membres

### **Cotisation des membres**

Précision sur la période de validité des cartes de membre

### **Assemblée générale**

Précisions apportées sur les aspects suivants :

- Les convocations
- Le quorum
- Tenue de l'assemblée en présentiel ou par voie électronique
- Vote à main levée

### **Conseil d'administration**

Précisions apportées sur les aspects suivants :

- Nombre d'administrateurs passe de 7 à 9
- Président ex-officio
- Présence d'un administrateur sans droit de vote
- Adoption des résolutions à la majorité
- Vacances au conseil et remplacement
- Création de comités du conseil
- Définition du rôle du conseil
- Recommandation du vérificateur
- Définition du rôle du président
- Définition du rôle du directeur général

### **Procédure d'amendements**

Précisions apportées à la procédure d'amendement

## **5.2 – Dispense de l'étude article par article du projet d'amendements**

Considérant :

- Que le projet complet d'amendement a été publié dans l'INFOPAC d'avril et de mai.
- Que les membres ont pu les consulter

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de dispenser l'assemblée de procéder à l'étude article par article du projet d'amendements aux règlements généraux.

## **5.3 Adoption des règlements généraux**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de d'adopter le projet d'amendements aux règlements généraux tel que présenté.

## **6. Levée de l'assemblée**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 19 h 15.

Simon Girard  
Président

Normand Pelletier  
Secrétaire